



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

12 juillet 2019

Synthèse des contrôles SPOT sur les dispositifs de gestion ISR des sociétés de gestion de portefeuille et l'intégration des critères ESG

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie #Supervision2022, l'AMF a annoncé en début d'année son intention de mener des contrôles courts et thématiques intitulés " SPOT " (Supervision des Pratiques Opérationnelle et Thématique), ainsi que sa volonté de communiquer sur les enseignements tirés de ces exercices. Elle livre aujourd'hui la synthèse de ces contrôles courts réalisés entre septembre 2018 et janvier 2019 sur les dispositifs de gestion ISR (investissement socialement responsable) des sociétés de gestion de portefeuille.

 Télécharger le contenu

Mots clés

SUPERVISION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



PRISE DE PAROLE

INSTITUTIONNEL

17 janvier 2025

Discours de Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'AMF - Vœux 2025 à la Place financière - Jeudi 16 janvier 2025



RAPPORT ANNUEL

STRATÉGIE

16 janvier 2025

Priorités de supervision de l'AMF pour 2025



COMMUNIQUÉ AMF

STRATÉGIE

16 janvier 2025

L'AMF publie ses priorités d'action et de supervision pour l'année 2025



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02